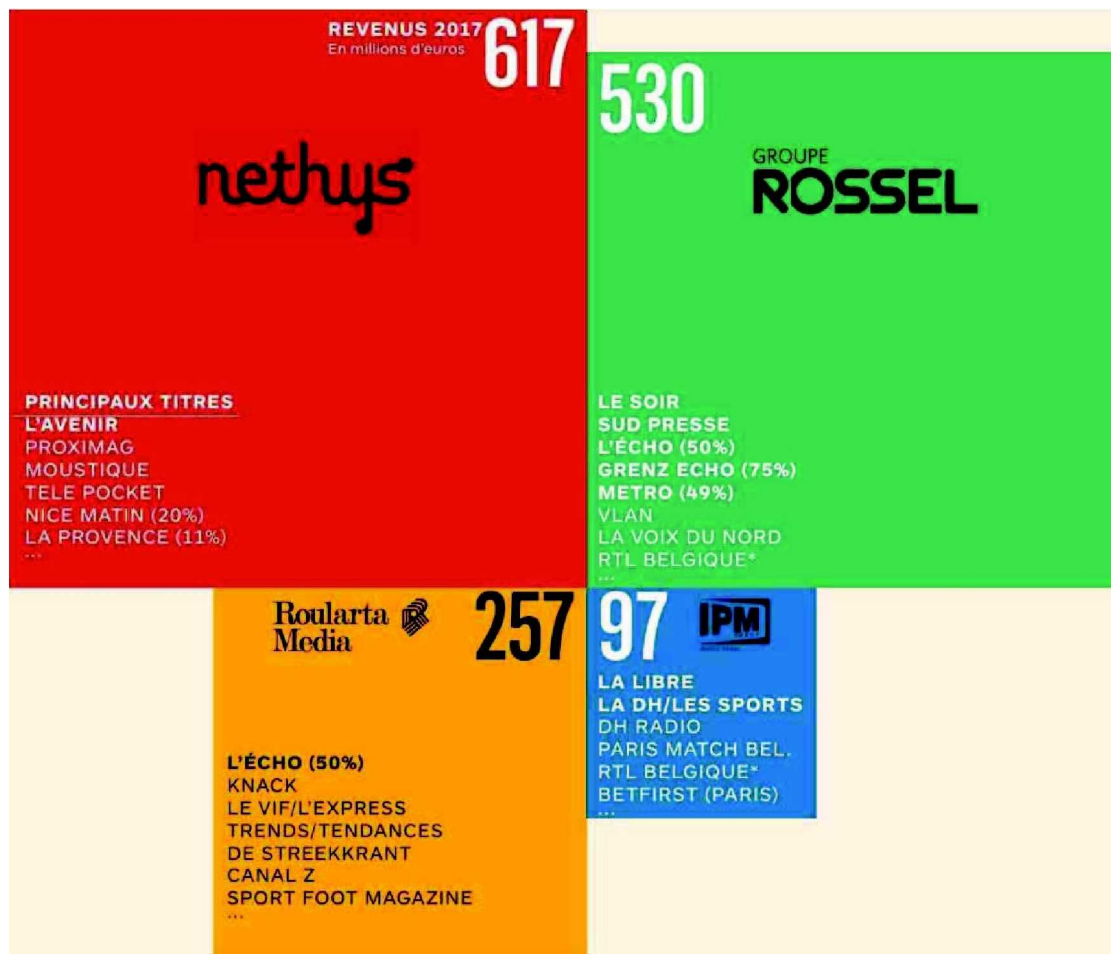


L'opération séduction d'IPM pour L'Avenir laisse Nethys de marbre

LE PAYSAGE DE LA PRESSE BELGE FRANCOPHONE (Schéma succinct)



Sources : Groupes, Banque Nationale *Rossel et IPM possèdent, via Audiopresse, environ 27% de RTL Belgique

LE RÉSUMÉ

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

IPM (La Libre, la DH) veut racheter L'Avenir.

L'opération créerait deux groupes de presse quotidienne de poids équivalents: IPM et Rossel.

L'actionnaire de L'Avenir, Nethys, dénonce cette manœuvre alors qu'il s'apprête à restructurer le groupe.

Nouvel épisode dans le dossier L'Avenir. Alors qu'un bras de fer a débuté entre le personnel et la direction suite à l'annonce d'un plan social qui touche 60 personnes, soit 25% des effectifs du quotidien, François le Hodey, patron du groupe IPM, éditeur entre autres de La Libre Belgique et de La Dernière Heure/Les Sports, se positionne dans ce dossier. Dans un entretien accordé lundi à ses deux journaux, il explique vouloir racheter L'Avenir, détenu par l'intercommunale Nethys depuis 2014, et sauver ainsi l'emploi en évitant un plan Renault. Ce n'est pas la première fois qu'il se dit intéressé par ce titre. Problème: même si le contexte a changé, L'Avenir n'est pas à vendre. Décryptage en quatre questions.

1 Pourquoi IPM s'intéresse-t-il au dossier?

Détenu par la famille le Hodey, le groupe IPM a connu une profonde mutation ces dernières années, à la fois industrielle avec le développement dans le numérique et surtout structurelle, avec une incursion dans de nouveaux métiers – présentés comme complémentaires – pour compenser la baisse des revenus de la presse. Les paris sportifs (Betfirst) et les voyages haut de gamme (Continents Insolites) constituent désormais sa première source de rentrées.

Pour IPM, L'Avenir constituerait une occasion unique d'obtenir une taille bien plus significative sur son métier de base, le marché de la presse quotidienne, face au leader Rossel. «Le marché est trop petit pour trois acteurs et la crise actuelle aux Editions de L'Avenir est la preuve concrète qu'il n'y a pas de synergies possibles entre un opérateur télécoms (VOO, NDLR) et un journal régional, nous explique-t-il. La lo-

gique voudrait donc que nous reprenions L'Avenir, cela permettrait d'équilibrer le marché et serait idéal en termes de concurrence.»

François le Hodey estime qu'il y a plein de synergies à réaliser en termes industriels (informatique, distribution, imprimerie – mais ce volet-là est plus compliqué comme on le verra plus loin –, etc.) et rédactionnel: «Nos titres sont complémentaires, s'enthousiasme-t-il. On ne possède pas de journal régional, nous pourrions mutualiser des moyens, faire des offres digitales segmentées, traiter des matières que nous ne couvrons pas...» Mais les déclarations rassurantes du patron d'IPM sur l'emploi ne convainquent pas tout le monde. «Il y aura des synergies certes, mais aussi des doublons dans certains bureaux régionaux de la DH et de L'Avenir», observe Benoît Grevisse, président de l'École de journalisme de Louvain (UCL).

2 IPM a-t-il des chances d'arriver à ses fins?

«La question est d'abord de savoir s'il y a un vendeur, relève Benoît Grevisse. A ma connaissance, ce n'est pas à l'ordre du jour chez Nethys, même si on peut penser que ce plan social est une manière d'habiller la mariée.» Et de fait, la réponse est venue lundi en fin d'après-midi sous forme de communiqué cinglant de Nethys: Non, L'Avenir n'est pas à vendre. Mais on le sait, dans les affaires, tout est une question de prix.

Précisément, que vaut L'Avenir? Quand Nethys a repris le titre en 2014, il avait mis plus de 25 millions sur la table. «C'était déjà largement surévalué à l'époque et dans le secteur on estimait que cela n'en valait pas la moitié. Or depuis, la situation s'est dégradée», observe un proche du dossier. D'aucuns doutent cependant de la capacité d'IPM à réaliser pareille opération. Le groupe est dans le rouge depuis plusieurs années même si son développement dans les paris sportifs lui a permis de diminuer ses pertes au fil du temps (-228.000 euros en 2017, contre -3,2 millions en 2016) alors qu'il a vu ses revenus progresser de plus de 6% à 97,4 millions. «Nous avons développé des actifs solides, notamment avec Betfirst, nous avons un réseau de partenaires à même de nous suivre le cas échéant et les actionnaires familiaux

ont tout à fait la capacité de mener à bien l'opération», assure François le Hodey.

3 Comment réagit-on aux Editions de l'Avenir et dans leur entourage?

Dans les hautes sphères de Nethys, on dit dans un communiqué s'étonner «de la proposition de rachat de L'Avenir par IPM, tant

par la méthode utilisée – un article dans ses propres titres de presse – que dans la mesure où elle émane d'un groupe qui est lui-même dans une situation financière délicate depuis de nombreuses années».

L'administrateur délégué de L'Avenir, Jos Donwil, y déplore aussi le timing de cette annonce de rachat, «qui ne peut avoir pour but que de perturber des négociations délicates. Dans un contexte difficile pour la presse en général, cette annonce nuit grandement aux Editions de L'Avenir, à ses travailleurs et porte atteinte au pluralisme de la presse belge francophone». Ambiance.

La société des rédacteurs des Editions de L'Avenir, accueille, elle, l'offre d'IPM avec intérêt. «On veut cependant temporiser et ne pas aller trop vite, nous explique un de ses membres. Peut-être y aura-t-il d'autres marques d'intérêt. En tout cas, c'est assez finement joué de la part de le Hodey, il attaque au bon moment», ajoute notre interlocuteur.

«Il faut mettre les choses à plat dans la sérénité et sans précipitation, et analyser ce qui est faisable et avec qui, ajoute Emmanuel Wilputte, président de la société des rédacteurs, interrogé par Belga. Quoi qu'il en soit, il s'agira d'un choix politique car l'actionnaire est public. On espère que Nethys participera à la réflexion.»

D'aucuns réactivent ainsi la piste du portage temporaire par la Région wallonne via un de ses outils financiers comme la SRIW, le temps de trouver un partenaire industriel. Cette idée avait été avancée fin 2017 par le MR, le PS, Ecolo et le cdH au Parlement wallon. Le ministre de l'Economie Pierre-Yves Jeholet (MR) s'était dit prêt à soutenir ce scénario de portage. La semaine dernière au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le ministre des Médias Jean-Claude Marcourt (PS) rappelait de son côté que la Région wallonne

avait «les moyens juridiques de sortir L'Avenir de Nethys» si elle le voulait.

4 Quel sont les autres scénarios envisageables?

Le dossier est très chaud. Dans dix jours, une commission conjointe du Parlement wallon et de la FWB se penchera, après plusieurs reports, sur le futur de la presse francophone belge. En attendant, plusieurs échéances se profilent. La première: c'est le 31 décembre. La direction de L'Avenir veut essayer de privilégier la piste des préensions à 56 ans. Le timing s'annonce serré car la législation ne le permettra plus après cette date.

La deuxième, c'est le 1^{er} janvier 2019. À cette date, L'Avenir sera imprimé chez... Rossel, en format berlinois. Ce qui contraindra les équipes à changer de maquette de fond en comble. «Un timing peu raisonnable, juge François le Hodey, il faut compter six mois pour adopter une nouvelle maquette.»

Le patron d'IPM met d'ailleurs en avant cette question de l'impression par Rossel pour se positionner en chevalier blanc dans ce dossier. Car pour lui, comme pour le personnel de L'Avenir ou le politique, ce contrat d'impression qui succède à un accord sur la publicité entre les deux groupes, pourrait préfigurer une absorption pure et simple par Rossel. Ce à quoi Bernard Marchant, patron de Rossel, rappelle à nouveau que synergies industrielles ne veut pas dire rapprochement en termes d'actionariat. Un avis partagé par Benoît Grevisse: «Je ne suis pas sûr que la solution pour L'Avenir passera par un rachat. Le rapport McKinsey sur la presse évoquait surtout le développement de synergies entre éditeurs.»

Enfin, la 3^e échéance, c'est le scrutin régional de mai qui ne devrait pas faire avancer le dossier, c'est un euphémisme.

«Nous avons les moyens financiers de racheter L'Avenir.»

FRANÇOIS
LE HODEY
ADMINISTRATEUR
DÉLÉGUÉ DU
GROUPE IPM